

# SANI-SURE POT SINK SANITIZER

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	3
	Santé		Réactivité	0
	Danger spécifique		Risques d'incendie	0
			Réactivité	0
Vêtements de protection		Apparence	pâle Jaune. Poudre Voir la Section 9. DANGER. CORROSIF. PROVOQUE DES BRÛLURES AUX YEUX ET À LA PEAU. NOCIF SI INHALÉ, AVALÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU.	

## Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	<b>SANI-SURE POT SINK SANITIZER</b>	Code	90229 & 90232
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Agent désinfectant. Ce produit doit être dilué avant toute utilisation.	PMS#	3137619
FTSS#	126139002	Date de validation	6/4/2003
Siège social aux É.U. Drackett Professional A Division of S.C. Johnson Commercial Markets, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249		Date d'impression	6/4/2003
		Remplace	Aucune validation antérieure.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

## Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Trichloromélatamine	7673-09-8	18.2	Non disponible.	Non disponible.

## Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	<p><b>Yeux</b> Corrosif. Peut causer des dommages permanents y compris la cécité.</p> <p><b>Peau</b> Corrosif. Peut provoquer des dommages permanents.</p> <p><b>Inhalation</b> Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.</p> <p><b>Ingestion</b> Corrosif. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.</p>
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

## Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Tenir la paupière ouverte et rincer lentement et doucement à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles cornéennes, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuer de rincer les yeux. Consulter un médecin immédiatement.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
Inhalation	En cas de respiration difficile Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Appeler immédiatement un médecin ou le centre antipoison. Si la personne lésée peut avaler, faire siroter un verre d'eau. Ne pas provoquer de vomissements à moins d'indication par un centre anti-poison ou un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente.
Notes au physicien	Sans objet.

**Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

<b>Inflammabilité du produit</b>	Inconnu.
<b>Points d'éclair</b>	Non disponible.
<b>Produits de la combustion</b>	Inconnu.
<b>Appareils et méthodes de lutte contre les incendies</b>	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
<b>Vêtements de protection (feu)</b>	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
<b>Special Remarks on Fire and Explosion Hazards</b>	Matières corrosives (Voir section 8 et 10). Les nuages de poussière fine peuvent former un mélange explosif avec l'air.

**Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels**

<b>Précautions personnelles</b>	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
<b>Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage</b>	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

**Section 7. Manipulation et entreposage**

<b>Manutention</b>	DANGER: Corrosif pour les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avalier. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Après la manipulation, bien se laver les mains à l'eau et au savon. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Éviter de respirer les poussières. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.
<b>Entreposage</b>	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Conserver le récipient bien fermé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

**Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle**

<b>Contrôles d'ingénierie</b>	Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.
<b>Protection personnelle</b>	
<b>Yeux</b>	Éviter le contact des yeux avec la poudre lorsque l'emballage est ouvert. Il est recommandé de porter des lunettes protectrices en cas de déversements ou s'il y a un risque de contact oculaire avec la poudre.
<b>Mains</b>	Éviter le contact de la peau avec la poudre lorsque l'emballage est ouvert. Il est recommandé de porter des gants en caoutchouc en cas de déversements ou s'il y a un risque de contact cutané avec la poudre.
<b>Respiratoire</b>	Si les brouillards/vapeurs ne sont pas adéquatement limités par la ventilation, utiliser la protection respiratoire appropriée pour éviter la surexposition. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2
<b>Pieds</b>	Si une exposition majeure est possible (par exemple, renversements): Des chaussures de protection.
<b>Corps</b>	If major exposure is possible, wear suitable protective clothing and footwear.

**Section 9. Propriétés physiques et chimiques**

<b>État physique et apparence</b>	Solide (Poudre)
<b>Odeur</b>	Chlore
<b>Couleur</b>	pâle Jaune.
<b>pH</b>	2.7 [Acide.] (Boue)
<b>Gravité Spécifique</b>	0.81
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Complète.

**Section 10. Stabilité et réactivité**

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Chaleur excessive.
Incompatibilité avec différentes matières	Ne pas mêler avec tous produits chimiques ou d'autres produits sauf il y est indiqué sur l'étiquette.
Produits de décomposition dangereux	Les produits toxiques de la décomposition renferme: Chlore Oxydes d'azote. Oxydes de sodium.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

**Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie**

Toxicité aiguë	Corrosif.
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Inconnu.

**Section 12. Information sur l'écologie**

Non disponible.

**Section 13. Considérations lors de la disposition**

**Information sur les déchets** LES DÉCHETS INSECTICIDES - Respecter tous les règlements fédéraux, provinciaux, locaux.

**Section 14. Renseignements sur l'expédition****Classification pour le DOT**

**DOT Nom d'envoi** S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

**TDG Classification**

**TDG Nom d'envoi** S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

CLASSE TMD

**Section 15. Information réglementaire**

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

**Réglementation des É.-U.**

**Federal** CWA (Clean Water Act) 311: Dodécylbenzene sulfonate de sodium  
CERCLA : Substances dangereuses.: Dodécylbenzene sulfonate de sodium

**état** New Jersey - Liste des déversements: Dodécylbenzene sulfonate de sodium  
New Jersey: Dodécylbenzene sulfonate de sodium  
Massachusetts - Liste des déversements: Dodécylbenzene sulfonate de sodium  
Massachusetts RTK: Dodécylbenzene sulfonate de sodium, Sodium Sulfate  
Pennsylvanie RTK: Dodécylbenzene sulfonate de sodium, Sodium Sulfate

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

**Information sur les produits enregistrés** Numéro d'enregistrement de EPA: 70627-26

**Règlements canadiens**

**SIMDUT Classification** Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

**Symbole du SIMDUT**



**Information sur les produits enregistrés** Sans objet.

**SANI-SURE POT SINK SANITIZER****Inventaire des Produits  
Chimiques**

Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

**Section 16. Renseignements supplémentaires**

Autres considérations  
spéciales Non disponible.

Version 1.03

**Avis au lecteur**

*Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*